



Lausanne, le 8 décembre 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouveaux horaires 2006

L'horaire 2006 de la Compagnie entrera en vigueur ce dimanche 11 décembre 05.

Pour répondre à la demande de la clientèle, ainsi qu'aux nouvelles directives dictées par l'OFT (loi sur la durée de travail du personnel en navigation), **l'horaire 2006 mettra l'accent sur les courses en boucles**, d'une durée de deux à trois heures, sans pour autant abandonner les courses traditionnelles entre Lausanne et Genève, par exemple.

Les traversées entre Lausanne et Evian seront pratiquement cadencées toutes les 90 minutes avec 12 courses par jour en semaine. Les liaisons entre Yvoire, Chens-sur-Léman et Nyon seront assurées presque toutes les heures avec 8 traversées par jour en semaine.

La Compagnie assure des courses toute l'année, avec une offre adaptée aux saisons suivantes:

- hiver (11.12.05 – 13.4.06 & 30.10 – 9.12.06)
- printemps/automne (14.4 – 24.5.06 & 25.9 – 29.10.06)
- été (25.5 – 24.9.06)

Cet hiver, outre les traversées assurées quotidiennement entre Lausanne et Evian et sur le triangle Nyon, Yvoire et Chens-sur-Léman, des croisières d'agrément avec restauration seront proposées les samedis et dimanches aux départs de Lausanne, Genève, Montreux, Vevey, Villeneuve, Le Bouveret et Nyon. **Les passagers pourront découvrir sur divers trajets** (voir sous www.cgn.ch) **nos nouvelles vedettes** et en particulier le "Morges" qui sera inauguré le 22 décembre 2005.

Des **croisières fondues** seront proposées jusqu'à fin mars tous les jeudis et vendredis soirs au départ de Lausanne, Genève, Montreux, Vevey, Villeneuve et Le Bouveret. (Jeudis, fondue chinoise, vendredis, fondue au fromage).

La Compagnie organise également des croisières événementielles de Noël et de St-Sylvestre au départ de Lausanne et Genève.

Durant la saison d'été, un horaire exceptionnel ravira les passagers qui pourront aussi profiter des six bateaux Belle Epoque affectés au service horaire. Le "Savoie" sera remis à l'eau le 20 mai 2006 après rénovation complète et pourra être affecté à la navigation dès la Parade Navale qui aura lieu au large de Rolle le 21 mai.

Nous rappelons que, en conformité avec les décisions de l'UTP (Union des Transports Publics) et pour le confort des passagers, dès le 11 décembre 2005, il sera interdit de fumer à l'intérieur des bateaux.

COMPAGNIE GENERALE DE NAVIGATION
SUR LE LAC LEMAN

Annexes: horaires 2006

Lausanne, le 20.12.2005
LAB/MDs